

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 Septembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera, dans son rapport, toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

ACTIF	Exercice clos le 30/09/16	Exercice clos le 30/09/17	Ecart en %
Capital souscrit non-appelé			
Immobilisations incorporelles	19 167	23 419	22,2
Immobilisations corporelles	1 297 603	1 026 890	- 20,9
Immobilisations financières	398 511	18 511	
ACTIF IMMOBILISE	1 715 282	1 068 820	- 37,7
Stocks et en cours	3 532 416	4 429 933	25,4
Créances diverses	1 655 995	2 091 857	26,3
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	39 722 604	50 520 592	27,2
ACTIF CIRCULANT	44 911 015	57 042 382	27,0
Comptes de régularisation	75 437	100 270	32,9
TOTAL DE L'ACTIF	46 701 734	58 211 472	24,6

PASSIF	Exercice clos le 30/09/16	Exercice clos le 30/09/16	Ecart en %
Capital social	1 534 610	1 534 610	
Réserve légale	153 461	153 461	
Réserves réglementées	0	0	
Autres réserves	41 505 289	42 757 836	3,0
Report à nouveau	(863 685)	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 116 232	7 476 992	253,3
Subventions	31 779	27 329	- 14,0
Provisions réglementées	2 148	40 347	
CAPITAUX PROPRES	44 479 834	51 990 575	16,9
Prov. Pour risq. et charges	399 395	446 744	11,7
Dettes	1 822 506	5 774 153	216,8
TOTAL DU PASSIF	46 701 734	58 211 472	24,6

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

	Exercice 15/16 12 mois	Exercice 16/17 12 mois	Ecart en %
Chiffre d'affaires net	10 144 029	11 577 404	14,1
Autres produits d'exploit.	856 207	832 167	- 2,8
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	11 000 235	12 409 571	12,8
Achats marchandises			
Var. stock / en-cours marchandises			
Achats matières premières	3 629 088	4 502 791	24,1
Var. stock / en-cours mat. prem.	59 709	(718 823)	
Autres achats et charges externes	3 077 893	2 002 331	- 34,9
Impôts, taxes et assimilés	164 354	251 037	52,7
Charges de personnel	2 172 262	2 367 897	9,0
Dotations amort. et provisions	1 003 119	979 654	- 2,3
Autres charges	11 149	5 446	- 51,1
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	10 117 573	9 390 333	- 7,2
RESULTAT D'EXPLOITATION	882 662	3 019 238	242,1
Résultat financier	1 761 563	7 872 612	
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	2 644 225	10 891 850	
Résultat exceptionnel	(527 993)	(79 220)	
Impôt sur les bénéfices	0	3 335 638	
RESULTAT NET COMPTABLE	2 116 232	7 476 992	253,3

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 11,6 millions d'euros, soit une progression de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, ont progressé de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Les impôts, taxes et assimilés sont passés de 164 354 € à 251 037 € soit une augmentation de 52,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 362 551 € contre 401 260 € pour l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges d'exploitation ont, quant à elles, été dotées pour un montant de 446 744 €.

Le résultat financier ressortant à 7 872 612 € laisse apparaître un résultat courant avant impôt de 10 891 850 € contre 2 644 225 € au 30 Septembre 2016. Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève quant à lui à – 79 220 €.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à la somme de 3 335 638 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 se traduit ainsi par un bénéfice net comptable de 7 476 992 € contre 2 116 232 € pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT AU 30/09/2017

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce modifié par la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie N° 2005-842 du 26 juillet 2005, il est présenté dans le tableau ci-dessous l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
PRUNIER Bernard	37 125	53,22 %	63,08 %
THIEBAUT Marie-Claire	17 463	25,03 %	36,03 %
PRUNIER Valéry	7 329	10,51 %	0,08 %
PRUNIER Isabelle	7 329	10,51 %	0,08 %

MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 de la loi NRE du 15/05/2001, nous vous indiquons, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercées durant l'exercice par les mandataires sociaux :

- M. PRUNIER Bernard (Président du Conseil d'Administration et Directeur Général) a exercé les mandats suivants :
 - Gérant de la société FRANCE PCG SARL
 - Directeur de la société HYDRAULIQUE HOLDING BV dont son siège social se situe aux PAYS BAS
- M. GRISE Sylvain : Administrateur de la société HYDRAULIQUE PB
- M. PRUNIER Marcel : Administrateur de la société HYDRAULIQUE PB
- M. PRUNIER Régis : Administrateur de la société HYDRAULIQUE PB

- M. PRUNIER Valéry : Administrateur de la société HYDRAULIQUE PB
- M. CHAUMONT Ludovic : Directeur Général Délégué de la société HYDRAULIQUE PB agissant conjointement avec M. PRUNIER Gaël et salarié d'HYDRAULIQUE PB
- M. PRUNIER Gaël : Directeur Général Délégué de la société HYDRAULIQUE PB agissant conjointement avec M. CHAUMONT Ludovic et salarié d'HYDRAULIQUE PB

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société HYDRAULIQUE PB détient une filiale située aux PAYS BAS:

- La société HYDRAULIQUE HOLDING BV, détenue à 100 % par HPB est une société immobilière créée le 12 septembre 2002. Les résultats dégagés par la société depuis sa création se décomposent comme suit :

ANNEE	RESULTAT
2002	242 €
2003	8 054 €
2004	7 726 €
2005	14 184 €
2006	61 319 €
2007	168 304 €
2008	85 250 €
2009	- 13 153 €
2010	- 42 807 €
2011	- 62 176 €
2012	- 48 909 €
2013	17 009 €
2014	37 895 €
2015	75 847 €
2016	45 468 €

PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL

Nous vous indiquons que les salariés détiennent au total 136 actions de notre société au 30/09/2017. Cela représente un pourcentage de détention de 0,19 % du capital.

Le calcul de cette participation a été effectué conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code du commerce

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Les dépenses non déductibles que nous avons réintégréées fiscalement sont les suivantes :

- Taxe sur les véhicules de société : 3 513 €
- Amortissements non déductibles des véhicules de société : 5 659 €

INFORMATION SUR LES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du code de commerce, nous vous présentons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					52						45
Montant total des factures concernées HT	0 €	53 788 €	20 468 €	1 036 €	12 439 €	87 731 €	0	460 780 €	132 080 €	74 482 €	14 573 €	681 915 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		1.2 %	0.4 %	0.02 %	0.3 %	1.9 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice								4 %	1.1 %	0,6 %	0,1 %	5,9 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	21						9					
Montant total des factures exclues	28 323 €						11 517 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : 45 jours fin de mois ou 60 jours de livraison ou 30 jours pour le transport						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : 45 jours fin de mois ou 60 jours de livraison					

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Très dure concurrence et sociétés concurrentes qui se regroupent : demain sera fait uniquement de groupes internationaux.

Nous sommes condamnés à absorber des confrères et à étendre notre présence au niveau international ou à nous faire absorber ou à disparaître. Nous étudions de plus près la prise de participation dans un groupe doté d'une présence internationale.

Afin d'y arriver le plus rapidement possible, nous utilisons au mieux nos placements de trésorerie afin de générer les plus values qui nous permettrons de prendre les participations visées.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En 2015, deux axes de recherches ont été développés : les détecteurs de fin de course et les ralentisseurs / démarreurs progressifs.

Les détecteurs de fin de course :

Au début des années 2000, HPB a développé un détecteur de fin de course destiné à équiper des vérins. Ce détecteur donne entière satisfaction mais, étant d'un usage limité de par sa connectique et son mode d'action, il est difficilement commercialisable.

Afin de remédier à cette difficulté de commercialisation, nous avons cherché une solution universelle permettant à tous nos clients d'intégrer facilement nos détecteurs de fin de course à leurs machines.

La solution initialement envisagée consistait à placer entre notre détecteur habituel et le système du client, une interface électronique. Au fil des essais de ce premier dispositif, est apparue la possibilité de réaliser un détecteur d'un nouveau type dans lequel le contact électrique entre les 2 bornes du détecteur se fait directement dans l'huile, à l'intérieur du vérin. La difficulté consistant alors dans la réalisation d'une traversée étanche et isolante des 2 bornes du détecteur. Après la réalisation de plusieurs prototypes et essais, une demande de brevet a été déposée le 16 décembre 2015. Nous avons débuté les lancements série en décembre 2017.

Les ralentisseurs / démarreur progressifs :

Dans certaines applications, il est classique de devoir ralentir la vitesse de la tige du vérin afin d'éviter le choc quand le piston arrive en fin de course avant ou arrière. De plus, ce ralentissement doit être progressif, de manière à ne pas avoir de choc au début du ralentissement.

Cependant, dans certaines applications particulières, il est nécessaire que le démarrage du mouvement de la tige du vérin puisse se faire de manière progressive. Cette exigence est particulièrement manifeste dans le domaine du matériel agricole pour déplier et replier les rampes de pulvérisateurs. Afin de répondre à la demande de clients dans ce domaine, nous avons testé, sans succès, différentes solutions issues de la conception classique des ralentisseurs. Après ces essais, une solution innovante a été testée avec succès. Cette innovation procure un ralentissement progressif dans un sens et un démarrage progressif dans l'autre sens. Après essais, une demande de brevet a été déposée le 18 janvier 2016. Des prototypes sont en cours de réalisation.

Cependant, ces recherches et développements nécessitent des investissements importants (études, moules, prototypes, essais, mises au point, etc...)

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant venant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler pour une durée de 6 exercices qui prendront fin à l'issue de la réunion d'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déductions faites de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7 476 992,19 €

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Autres réserves : 7 476 992,19 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons, qu'au cours des trois exercices précédents, les sommes distribuées à titre de dividendes et les abattements correspondants ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes par action	Abattement
13/14	0 €	NEANT
14/15	0 €	NEANT
16/10	0 €	NEANT

JETONS DE PRESENCE :

Nous vous demandons de statuer sur le montant global des jetons de présence que nous vous proposons de fixer à la somme de 2 420 €

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Septembre 2017.

Le Conseil d'Administration

